

Quand Briey était une citadelle

Instituteur à Mance, secrétaire de mairie, membre du syndicat d'Initiative de Briey et historien à chaque heure de ses loisirs, M. Robert Dehlinger tente depuis quelques temps de reconstituer dans les moindres détails l'histoire de la cité briotine et du pays de Briey. Il y parviendra très certainement avant longtemps. Affirmer le contraire serait mal connaître l'étendue de son savoir, la finesse de sa perspicacité, son immense somme de patience et sa volonté inébranlable.

Au cours de ces dernières années, M. Dehlinger nous a fait l'honneur et le plaisir de nous donner quelques fruits de son travail. Il a bien voulu aujourd'hui récidiver et nous dévoiler quelques aperçus de l'ouvrage qu'il prépare.

Le règne d'Henri IV et d'Edouard II laisse Briey en paix.

Les débuts du règne d'Henri IV de Bar coïncident avec ceux de la guerre de Cent Ans, mais si notre région est encore préoccupée par les perpétuelles dissensions entre l'évêque de Metz (appuyé par le comte de Bar) et le duc de Lorraine, la châtelainie de Briey semble avoir été tenue à l'écart, pour une fois, de ces luttes féodales.

Le 16 août 1340, le comte de Bar inféode à Henri Roucel, citain de Metz, ça qu'il avait à Ranguieux (Raconval), Morlange, Fameck, Rémelange et Edange, à rachat de 400 livres de petits tournois, à remployer « pour les services qu'il (Henri Roucel) nous a rendus en temps passé et qu'il nous fera à l'avenir ».

La même année, le lundi avant la Toussaint, il confirme et accepte un échange de biens entre les chanoines de la collégiale St-Georges de Briey et Jean de Billy et sa femme Agnès : les chanoines reçoivent une rente de 200 sous sur Avillers et Haucourt et cèdent ce qu'ils avaient en la ville de Morange, entre Billy et Mangiennes et qu'ils tenaient de Habran de Breux et de sa femme Alix, défunts Jean de Billy et Agnès rendent hommage au comte Henri pour ces biens. Quelques années plus tard, en 1344, les trois fils de Jean de Billy, Olry, Hue et Habran, prisonniers pour dettes à Metz, sont obligés de donner une rançon à Thirion, fils de Jean d'Axam « qui fut valet de Poinsignon Dieu Amy », la moitié de la forteresse d'Avillers et de leurs biens de Haucourt et Dommary.

Les seules querelles enregistrées durant cette période sont celles que les moines de Saint-Pierremont avaient entre eux : le comte de Bar fut obligé d'intervenir pour les mettre d'accord, ainsi que le notera dans ses comptes de prévôté le châtelain de Conflans-en-Jarnisy, Jean de Naives, allié de la famille de Briey, Jean de Naives et sa femme Isabelle avaient fondé, le 30 novembre 1341, une chapelle en l'honneur de Notre-Dame dans l'église de Briey.

Tandis qu'avec tant d'autres chevaliers, le duc de Lorraine Raoul trouvait la mort sur le champ de bataille de Crécy (26 août 1345), le comté de Bar était gouverné par une femme : Henri IV de Bar était mort à Paris en 1344, laissant deux fils mineurs, Edouard II et Robert, qui régnèrent successivement. Yolande de Flandres assurera la régence, fit alliance avec la régente de Lorraine, Marie de Blois, et continua de surveiller de près l'évêché de Metz, toujours d'humeur belliqueuse.

Dès le début de sa régence, Yolande de Flandres se rend à Briey avec sa suite. Le jour de l'Ascension, en 1345, en exécution des dernières volontés de son mari, elle donne à Franque de Housse son écuyer « pour les bons et loyaux services et pour la grande peine qu'il avait eu en sa grande et longue maladie », sur les informations du confesseur du comte de Ferry de Chardogne,

chevalier, et de Jean de Logiers, écuyer, des rentes sur les villages des Baroches, de Mance, d'Avril, de Ste-Marie-aux-Chênes et de Belchamps, en accroissement de fief. La donation sera ratifiée par Robert, duc de Bar, le 18 décembre 1362.

Puis, elle dote la collégiale St-Georges, fondée au château de Briey, de rentes en argent sur les bourgeois de Briey, et en froment et en seigle sur le moulin de la ville, qui appartenait pour moitié aux religieux de St-Pierremont.

Le 4 octobre suivant, elle permet à l'abbaye et aux religieux de Saint-Pierremont, exposés à toutes les vicissitudes guerrières de l'époque, d'acquérir à Briey « une maison et une grange (terme) et les appartenances derrière et durant, pour eux aidier et mestre leurs biens et ce qu'ils voulions mestre en temps de guerre et fuert (hors) de guerres ».

Nous savons, par un acte de 1346, que ces immeubles se trouvaient « devant Froideval » ; que la maison avait appartenu à Jehan, dit Crollairs de Toul, et Ydate sa femme ; que la grange avait été auparavant vendue illégalement par Remion, fils de Locart, bourgeois de Briey, à Marie, femme du sieur Chardet, qui ne pouvait acquérir d'héritage « en la franchise de la ville », et qu'elle se trouvait, devant Froidevaux, près de la maison de défunt Jehan le Forestier (C'est la maison Giacomino).

L'attitude de la régente envers la maison de Briey est plus équivoque ; en effet, si elle ne semble pas intervenir, le 22 mai 1346, lors de l'acquisition, par Jacques de Briey, du bois dit « Nousson-Bois », qui appartenait, entre autres, à Jacquemin et Villermin, de La Coaille, à Jacomette, leur sœur, et à Agnès et Marguerite, de La Malmaison (près de Mance), en indivision avec le comte de Bar.

Elle refusera à Colard, de Briey, en 1347, le maintien en jouissance du pré, « Sous Briey », que le comte de Bar lui avait engagé pour 1000 livres tournois. Yolande fit racheter ce pré, le 14 juin 1347, par Colard des Armoises, en présence de Jean de Sancy, prévôt de Briey. Colard des Armoises, était possessionné à Briey, et son fils Jean en fut châtelain la même année.

La même année Thiebaut de Bar, sire de Pierrepont, agissant comme délégué au gouvernement du comté promettait solennellement de respecter et de faire respecter les franchises et libertés de la ville de Briey, envers et contre tous, en présence du maire, des échevins et des représentants des bourgeois et du commune peuple.

Peut-être faut-il voir dans cette promesse une tentative de Thiébaut pour se gagner l'amitié et éventuellement, l'appui des briotins contre la régente Yolande, qui ne lui avait rien accordé de l'héritage du comte Henri IV et qu'il détestait. Le 10 octobre 1349, la régente annonça qu'elle abandonnait le gouvernement à son fils Edouard II, qui mourût à 15 ans, en juin 1352.

Pendant ces trois années, Briey sera tenu à l'écart de tous les évènements politiques importants.

Briey aux prises avec Charles Le Téméraire.

Les débuts du règne de René II

La mort de Nicolas de Lorraine (1473) livrait la couronne ducale à la fille de René d'Anjou, Yolande, veuve de Ferri de Lorraine – Vaudémont, qui avait été gouverneur du duché de Bar. Elle abdiqua en faveur de son fils René, alors âgé de 22 ans, qui va se trouver pris entre Louis XI et Charles le Téméraire, provisoirement réconciliés. Charles de Bourgogne, poursuivant le rêve de Philippe Le Bon, a besoin de la Lorraine, pour assurer la réunion de ses états : Franche-Comté et Luxembourg, à ceux de Bourgogne, Belgique et Hollande, en une nouvelle Lotharingie allant de la Suisse à la Mer du Nord, et dont il serait le roi.

S'il appréhende les ambitions du duc de Bourgogne, s'il se méfie des Messins, dont l'évêque, Georges de Bade, ne cache pas ses sympathies pour le Téméraire, René II n'est guère plus rassuré du côté français : en 1474, Louis XI occupe le Barrois mouvant, et des bandes pillardes, basées à Vaucouleurs, ne se font aucun scrupule de traverser les campagnes jusque sous les murs de Metz.

Dans l'une de leurs expéditions, ces « Génétaires » (le mot désignait primitivement des cavaliers montés sur des chevaux genets) saccagent une partie de Bouconville, y tuent un marchand nancéien qu'ils prenaient pour un prévôt et poursuivent leurs brigandages jusqu'au moment où les gentilshommes barrois contre-attaquent. Parmi ceux-ci, outre le lieutenant du Duché de Bar, le bailli de Saint-Mihiel et un Apremont, nous notons Richard des Armoises, Olric de Landres et son frère Didier, qui allait bientôt jouer un rôle important dans la défense de Briey.

René qui avait d'abord traité avec Charles le Téméraire, se voit bientôt dupé ; le duc de Bourgogne, prétextant son droit de passage entre Luxembourg et la Franche-Comté, occupe plusieurs places fortes lorraines. Indigné et poussé sournoisement à l'action par Louis XI, René II déclare la guerre aux Bourguignons, alors qu'une brouille l'Empire les retenait au siège de Neuss (1473). En même temps, appuyé par la garnison de Landres, fief de Didier et de sa famille, les Landres-Briey, le duc de Lorraine s'empare de la petite forteresse luxembourgeoise de Damvillers (entre Verdun et Montmédy). Mais là s'arrêtent ses victoires : le siège de Neuss est levé et, aussitôt, le Téméraire lance sur le Barrois les armées disponibles, renforcées par les bandes d'un condottiere napolitain, Nicolas de Campo-Basso, transfuge de la maison d'Anjou qu'il avait soutenue contre les Aragonnais dans le royaume de Naples.

L'offensive Bourguignonne

En représailles de l'aide apportée contre Damvillers, les Bourguignons vont détruire Landres, puis Gondrecourt-en-Woëvre, et six mille hommes mettent le siège devant Conflans-en-Jarnisy. La place est vigoureusement défendue par un capitaine gascon, Gratien d'Aguerre. De plus Jean VII, comte de Siam et maréchal de Lorraine, posté à Briey avec une petite troupe effectue chaque jour des courses de harcèlement sur les arrières bourguignonnes, et emmène prisonniers tous les soldats égarés ou surpris à marauder autour de Conflans (2). En dépit de la défection des troupes françaises du sire de Craon, dissuadé par Louis XI d'intervenir dans l'affaire, Conflans tiendra bon et les Bourguignons devront lever le siège.

Mais le 15 septembre, Louis XI faisait la paix avec le Téméraire, qui désormais a le champ libre. Aussi, René II n'a-t-il que les temps de réorganiser ses armées, heureusement renforcées par des troupes alsaciennes et des bandes gasconnes, et de préparer la défense des places les plus exposées à une offensive, en particulier Briey. Le duc en remet le gouvernement à Gérard d'Avillers, qui devait se révéler le plus valeureux capitaine de son temps, et place sous ses ordres plusieurs gentilshommes barisiens, dont Didier de Landres, avec quatre-vingts mercenaires allemands ou suisses.

Les briotins à la merci d'une soldatesque déchainée...

Vers les 20 septembre 1475, comme prévu, Charles le Téméraire franchit la frontière du Barrois, venant du Luxembourg, et, avec les bandes de Campo-Basso, forme bientôt le siège de Briey, dont la possession lui était indispensable pour assurer ses communications avec le Luxembourg.

Le siège de Briey (20 septembre 1475)

La disproportion des forces en présence ne devait laisser aucune illusion aux défenseurs de la place : une garnison ne dépassant pas mille hommes y compris les mercenaires, ne pouvait prétendre lasser les six mille hommes qui avaient assiégé Conflans, les solides bandes aguerries de Campo-Basso, les six cents « chevaux » que le duc de Tarente avait amenés de Naples au service de Bourgogne. On ne pouvait que leur faire perdre du temps, afin de permettre à René II de recevoir les problématiques secours sur lesquels il comptait encore.

Sur les hauts de Briey, dans la vallée de la Sangsue, partout, les bourguignons ont mis en batterie leurs canons déjà redoutables. Certains d'entre eux descendent la côte des Justices, où se faisaient les exécutions, et atteignent les bas quartiers, après avoir franchi le Woigot, en face de la Grosse Tour qui flanquait, au sud-est, les murailles de la ville. Là, hors les murs se trouvent l'hôpital et la chapelle Saint-Antoine, et une légende (elles étaient nombreuses en ces siècles de foi naïve) raconte qu'un soldat bourguignon s'efforçait, avec nombre de blasphèmes exécrables, de rompre la porte de la chapelle, sans doute pour la piller, lorsqu'il se sentit soudain pris dans des flammes qui le brûlèrent si grièvement qu'il en mourut sur le champ. Sans doute ne faut-il voir là qu'une interprétation populaire du fameux « feu Saint-Antoine », ce mal « des ardents » qui désola le Moyen-Age.

Cependant, en dépit de l'artillerie bourguignonne qui bat les murailles, la ville tient bon. La garnison, enthousiasmée par le courage de Gérard d'Avillers, assez présomptueux pour oser croire qu'il tiendra tête au Téméraire, cause des pertes sérieuses aux assaillants. Mais, rendu trop confiant par ses premiers succès, Gérard d'Avillers commet l'imprudence de se montrer à découvert : il descend du château à la ville basse par le sentier qui longe les murailles pour aboutir au carrefour de la Grand'rue et de la rue de la Lombardie, quand un coup de serpentine bien ajusté lui emporte une main. Mis hors de combat, il est évacué vers le château. Mais déjà sa défection amollit les combattants, la panique se met parmi les assiégés et, peu après, Briey capitule.

Des paroles mielleuses

Campo-Basso reçoit la reddition des gentilshommes barisiens avec les égards dus aux soldats valeureux, et Charles-le-Téméraire les accueille avec déférence : il espère ainsi les gagner à sa cause et leur prodigue des paroles mielleuses ; de plus, comme il sait qu'en droit René d'Anjou est toujours souverain du Barrois et que Louis XI n'est pas son ami, il se prépare, pense-t-il, l'appui du vieux duc.

Parvint-il à s'attirer quelques sympathies intéressées parmi les gentilshommes ? Il est difficile faute de documents, de l'affirmer. Pour l'un d'eux, du moins, et non des moindres, la chose paraît probable : en effet un acte de 1499, passé devant un prévôt d'Etain, évoque la vente de la maison-forte de Tichémont à un capitaine de gens d'armes « sous la compagnie de Mgr le duc Charles de Bourgogne » nommé Thomas de Cappe. Le vendeur était Philibert des Armoises et comme en 1460 il avait déjà vendu Tichémont à Didier de Landres-Briey, il ne peut guère s'agir que d'un acte dicté par les circonstances, annulant la vente faite précédemment au profit d'un occupant Bourguignon. Didier de Landres, par la suite, reprit Tichémont les armes à la main et il s'en suivit de longs procès avec les Philibert des Armoises, dont la conduite paraît, avoir été peu orthodoxe.

Quant aux mercenaires allemands ou suisses, accusés de s'être mêlés à une cause où il n'avait rien à voir. Charles-le-Téméraire les traita avec une cruauté qui devait fortement impressionner leurs compagnons des places fortes avoisinantes : ils furent tous pendus aux créneaux des murailles.

Et les briotins ? Ils étaient à la merci d'une soldatesque déchainée après les dures heures du siège. La ville fut mise à sac et rançonnée à 12.000 florins. La population ne dut être traitée avec le minimum de rigueur qu'à l'intervention de Charles-le-Téméraire : il se voyait déjà duc de Lorraine et ces bourgeois seraient ses sujets.

Briey tombé, les troupes bourguignonnes gagnèrent Sancy (où Jean Lebondidier, de Dun-le-Châtel, avait peu auparavant coulé sur place, sous la dalle, des serpentines de bronze) et s'emparèrent de la ville et du château. Puis le Téméraire se dirigea sur Gorze, qui lui ouvrit ses portes. Bientôt, Lachaussée et Etain succombaient à leur tour, avec Conflans, Mars-la-Tour et toutes les forteresses des alentours.

La route de Nancy était libre.

René II, duc de Lorraine et de Bar (1480-1508) et la guerre de Metz

Intempéries, famine et sorcières...

Tandis que les bourguignons ne désarment pas, que nobles et « francs-guillons » sont sans cesse sur le pied de guerre, que Gérard d'Avillers, avec le bailli de Saint-Mihiel et Jacques Wisse, capitaine des gardes de René II, tente de repousser l'ennemi de la prévôté de Longwy, le peuple souffre : non seulement les bandes pillardes rançonnent cruellement les paysans, mais la nature elle-même leur devient hostile, pendant deux ans, de 1481 à 1483, des pluies incessantes empêchent toute récolte et c'est bientôt la famine.

La misère trouble les esprits. On cherche des explications aux calamités dont on souffre. Et c'est alors que l'on en accuse les sorcières. Partout, on va en découvrir ; leur procès – cette honte du moyen-âge finissant – se termineront presque tous par le bûcher ; autour de Briey, autour de Metz, la chasse aux sorcières commence : on en prend à Scy, Bouxières, Remilly, Châtel, Marange, Saulny, Woippy, Vigneulles, puis encore deux à Marange, dont l'une s'étrangla dans sa prison plutôt que de subir la peine du feu comme sa compagne. Ces horreurs, contre lesquelles il ne se trouvera personne pour s'élever, vont entrer dans les mœurs. En 1488 – encore une année exceptionnellement pluvieuse – on tirera de Metz, Rozérieux, Vantoux, Maizières, Châtel-st-Germain, Saulny, Thionville, Woippy, Jussy et, dans la prévôté, Briey, Marange et Pierrevillers, vingt-cinq femmes et trois hommes qui seront brûlés comme sorciers.

Il est vrai – mais est-ce bien une excuse – que la fruste psychologie populaire, nourrie de superstitions, ne peut qu'être violemment impressionnée par l'ambiance. En 1482, la foudre n'a-t-elle pas incendié l'église de St-Pierremont ? Et puis, ces loups enragés qui sèment la terreur dans le pays et s'attaquent aux petites bergères, n'est-ce pas le diable qui les envoie ? Enfin, ceux qui devraient servir d'exemple ne donnent-ils pas, eux aussi, des signes de désespoir ? Qu'un simple tambourin de Metz se pendisse encore, mais qu'en fasse de même l'évêque de Strasbourg, un moine de l'abbaye de St-Pierremont, puis un maire aux environs de Briey, cela ne peut qu'accroître le désarroi.

Tout devient acceptable à la crédulité publique : qu'un enfant soit né à Bar-le-Duc, mi-homme, mi-diable, qu'une jument mette au monde un garçon et une fille à St-Avold...

Tenue des assises à Briey (1485)

En septembre 1485, le bailli de St-Mihiel, son lieutenant, les avocats, procureurs et conseillers pour les prévôtés de Briey, Sancy, Longwy, Conflans et Norroy, en tout 32 personnes « et autant de chevaux » se réunissent à Briey pour la tenue des assises, assemblée de justice périodique où se jugeaient les faits qui n'étaient pas du ressort des « justices » communales ou prévôtales. Les frais en étaient partagés entre les différentes prévôtés.

A cette occasion, le bailli traitera d'affaires où sont impliqués Messire Henry, curé de Piennes, Robert de Filquemont, ancien prévôt et son nouveau confrère Jehan Davennes ; le portier du château exposera ses griefs contre Simon le Jeune, lieutenant du prévôt et une amende sera infligée à deux collecteurs (percepteurs) de Briey, Colin Cent Ecus et Mengin Parmentier, pour avoir mal « exploité » contre un autre Briotin, Reglault Collard. On évoquera aussi le cas de Jehan Cussal, originaire de Luxembourg, trouvé pendu dans une grange à Wallange (Vitry-sur-Orne) et qui a été enterré à la prière des officiers de Thionville.

Les préoccupations militaires...

Mais la tenue des Assises ne devait pas retenir outre mesure l'attention du bailli et des gentilshommes : dès octobre 1485, avec Gérard d'Avillers et Geoffroy d'Apremont, il tient conseil à

Briey sur les dispositions à prendre avec « tout le noble tant de Lorraine comme de Barrois » contre le seigneur de Montigny et d'autres qui étaient logés dans la prévôté d'Arlon.

Gérard d'Avillers qui, dès lors, réside principalement au château de Mars-la-Tour, dont il est devenu seigneur de fait avant le l'être de droit, va recevoir jusqu'en 1486 ordres et contre-ordres, soit pour réunir les nobles, soit pour les « faire tirer ». L'écuyer Gérard est désormais un homme célèbre : en 1484, n'est-il pas parvenu à empêcher la réoccupation de Bar-le-Duc par les Ecosais au service de la France, et à remettre ainsi le Barrois au pouvoir de René ? Mais l'archiduc Maximilien, époux de Marguerite de Bourgogne, était toujours redoutable, et Briey connaîtra longtemps encore le bruit des armes et le pas des chevaux. En avril 1486, sa garnison est prête à affronter les luxembourgeois logés à Stenay ou dans les environs de cette ville : l'impossibilité d'assurer les communications avec elle eut de curieuses conséquences ; en effet, le maire et les gens de la justice locale, aux termes de la vieille charte, devaient aller « prendre droit à Stenay » et cette clause, scrupuleusement respectée jusqu'alors, ne pouvant être remplie, il n'y eut pas de recouvrement d'amendes en 1485 et 1486.

En prévision d'attaques éventuelles, on reconstruisit en hâte 20 toises de murailles près de la Grosse Tour de la Fontaine. Les travaux étaient terminés le 25 septembre 1486, quand le bailli et sa suite vinrent en faire l'inspection. Le 25 septembre, le sénéchal-bailli de Nancy, Jean de Prée, Jean de Germiny, Thierry des Armoises Jehan de Vaudémont, Johan de Lud et Antoine Warin, receveur général séjournent dans la ville. L'année suivante, Jacques Wisse, capitaine de la garde ducale, en inspectera les défenses et le bailli, accompagné de Thiebault de Bouligny passera en revue les nobles et les francs-guillons de la prévôté. On remarquera le lustre soudain donné à la famille de Bouligny : Thiebault de Bouligny, Seigneur de Villers-devant-Ornans en partie, possédait à Briey même une maison avec grange et maréchalerie, 70 jours de terre, le pré dit « Beaupré » et en outre de nombreux biens à Joudreville, Bouligny, et Amermont. Sa maison de Briey jouxtait celle de Jean de Germiny ; or, la même année, en mars, un Germiny, Jacques, avec le sire de Bassompierre (prévôté de Sancy) allait tenter d'enlever aux chevaliers de Rhodes, en plein cœur de la France, à Bourgneuf (Creuse), le prince turc Djim, frère exilé du célèbre Bajazet : le duc de Lorraine pensait le remettre au pape, qui méritait alors une nouvelle croisade, mais l'entreprise échoua...

Cependant la prévôté de Briey devait fournir aux réquisitions de vivres pour mener Chiny, assiégé par René II et, comme si les conjonctures guerrières ne suffisaient pas encore à vider les caisses, le receveur de Briey devait payer les frais de séjour de messire Gratie, confesseur du pape, qui passait par Briey en se rendant à Metz.

ROBERT-LE-DIABLE

L'affaire de Chiny était un épisode du conflit qui opposait depuis un certain temps le duc de Lorraine et Robert de la Marck, « le Sanglier des Ardennes » pour ses amis « Robert le Diable » pour ses ennemis, devenus par son mariage avec Jeanne de Marley, sire de Florange, Dun, Jametz et le Saulcy (près de Thionville) : Robert le Diable se sentait aussi fort pour tenir tête à la fois à l'archiduc Maximilien et à René II, et Louis XI n'y était pas pour rien.

Robert de la Marck, seigneur de Sedan, prétendait en particulier à la possession sans part d'autrui sur la « place » des terres et seigneurie de Ranconval-en-Barrois, aujourd'hui Ranguieux, alors mairie de la prévôté de Briey. René soucieux de justice, ne refusait pas de lui reconnaître des droits sur Ranguieux à condition qu'il lui en apportât les preuves, et, à plusieurs reprises, des lettres furent échangées par l'entremise de messagers briotins entre le duc et « Le Diable », sans résultats. Comme Robert de la Marck, multipliait ses exactions sur les Barisiens et les Lorrains, René II se décida à une épreuve de force. Le 13 juillet 1488 il rassembla son armée, l'équipa d'une artillerie puissante et alla mettre le siège devant Chiny-en-Ardennes. Une nouvelle fois, la prévôté de Briey fut mise à contribution, elle dut fournir les approvisionnements nécessaires aux troupes, sur réquisition de Bernard, huissier d'armes du duc. Robert-le-Diable n'attendit pas qu'on s'emparât de

lui : il prit la fuite et abandonna la place « et alors les gens dudit de Loherainne prindrent la dicte place et la firent toutte abbaitre à fleur de terre ».

Les dissensions entre René II et Robert de la Marck ne prirent fin qu'en 1490. Le 25 octobre, Jean de Baudricourt, maréchal de France, (fils de Baudricourt, dont le nom est inséparable de celui de Jeanne d'Arc), envoyé par le roi de France « pour appointer les guerres, questions et différends étant entre Illustre Prince le Roy de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, notre très redouté seigneur d'une part ; et messire Robert de la Marck, seigneur de Sedan d'autre part », tout en reconnaissant la bonne foi du duc de Lorraine parvenaient à mettre d'accord les deux adversaires, qui déclarèrent solennellement renoncer aux guerres, feux boutés, meurtres, prises d'hommes ou de bétail, etc...

Mais entre-temps, il y avait eu la guerre de Metz...

LA GUERRE DE METZ – LES PRÉLUDES :

Jamais, autant qu'en cette fin du XV^{ème} siècle, la ville de Metz n'avait été si menacée. Son organisation militaire, si redoutée pendant tout le Moyen-Age, donne des signes de désagréments ; mais ses richesses proverbiales sont toujours aussi tentantes, et ses fortifications en font une place de premier ordre que convoite à la fois la France, l'Allemagne et la Lorraine.

René II fera tout pour atteindre un rêve qu'il croit réalisable, absorber Metz dans ses domaines. Son argent lui acquerra bien des alliances, bien des complicités. C'est le temps où poussé par lui, Hannès Krantz de Geispolzheim, Liébaut d'Abaucourt, Jean Decken, Louis de Thann, Blaise de Flocourt vont défier la cité et à ces noms s'en joindront bientôt de plus illustres, les Salm, les Haraucourt, les Lenoncourt, les Norroy, et Geoffroy de Bassompierre et Gratien d'Aguerre. Aux déficits s'ajoutent naturellement les pillages dans le Val de Metz, les incendies et les enlèvements. Metz se plaint au duc, qui reste sourd. Quant à l'évêque Henri II de Lorraine – Vaudémont, oncle de René, il ne fera rien pour empêcher une guerre qu'on sent inévitable.

Afin de ne rencontrer aucune surprise à l'intérieur même de ses Etats, René II, passant l'éponge sur d'anciens antagonismes, fait don, en 1489, à Jean, bâtard de Calabre, fils de René d'Anjou et de M^{lle} d'Albertaz, sa maîtresse des « comtés, terres et seigneuries de Briey, Sancy et Pierrepont, à rachat de 30 000 florins du Rhin », en récompense de ses services passés.

Mais comme l'argent est toujours le nerf de la guerre, la prévôté de Briey sera mise à contribution dès le 18 septembre 1488, où elle versera 230 florins du Rhin ainsi répartis : Briey, 30 florins, la mairie de Moyeuve, 48 ; la mairie de la Montagne, 50 ; la mairie des Baroches, 25 ; la mairie de Noroy, 30 ; la mairie d'Avril, 18 ; Ranguevaux, 10 ; Fameck et Morlange 12 ; la mairie d'Outre-les-Bois 3 et la « ville » de Bettainvillers, 4 ; une autre « aide » de 1 franc par feu suivra, rapportant 759 fr., les veuves ne payant qu'une demi-part. Et on imposera aussi les gens d'église pour 33 livres et 18 sous.

Metz, cependant, était sur la défensive, et sa population, particulièrement montée contre les Lorrains : le 27 décembre 1488, un orfèvre de la cité en vint à frapper un coup de dague contre le prévôt de Sancy, Mengin de Vicrange, dont il est permis de se demander ce qu'il pouvait faire alors à Metz.

Briey, quartier général des forces lorraines (1489-1490)

René II ayant fait défier Metz par Geoffroy de Bassompierre, en septembre 1489, quinze piétons de la cité poussèrent jusqu'à son château, sis entre Beuvillers et Havange, dans la prévôté de Sancy, sans résultats ; nouveaux défis en octobre, nouvelle course messine, cette fois sur Mainville, où ils firent quatre prisonniers « montés et armés ».

Les gens de Bassompierre ripostent sur Talange, Semécourt et d'autres villages de la terre de Metz. Et c'est alors une sérieuse géographie cruelle et sanglante qui se déroule sous nos yeux : voici les messins sur Ville-sur-Yron, en octobre ; à Moineville et Valleroy en janvier 1490, où François le Gournaix, avec 100 chevaux et 400 piétons, vient chercher les blés qui lui appartenaient (il était

le seigneur de ces villages sous la suzeraineté de René II en raison des prêts qu'il lui avait consentis) ; les blés étaient en sacs prêts à être chargés par Bassompierre, et les messins n'eurent qu'à les emmener.

Le 30 janvier, 150 compagnons de Cappelaire, aventurier allemand aux gages de la cité, met au pillage Jouaville, Batilly et Saint-Ail, dont il vendra le bétail à St-Gigisbert, devant Metz et au bourg St-Arnould.

Le 6 février, ils renouvelleront leurs exploits à Ranguieux, dont le bétail sera vendu près de la Granges-aux-Dames.

Briey, pendant ce temps, est devenu le quartier général des forces lorraines qui se rassemblent devant l'offensive. Le 3 février, le bailli de Saint-Mihiel, avec 13 cavaliers, y fait son entrée, bientôt suivi par les gens de l'hôtel du duc, avec l'écuyer Gérard d'Avillers et les nobles du baillage de Saint-Mihiel. René II, arrivera lui-même, le samedi 27 février, avec son armée, le maréchal, le sénéchal, le bailli et les gens de Gratien d'Aguerre, qui resteront en garnison à Briey jusqu'en mai. Le maréchal est logé « en l'hôtel du receveur avec son maître d'hôtel ». Le maire de Briey, Simonin fournit gîte et couvert à Jacques Wisse, capitaine de la Garde, et le vin à « *Oriolle Mawe et Malfortune* », capitaine de la garnison.

On a peine à imaginer cette foule d'armes dans Briey. Avec eux il y a les serviteurs, les chambrières, les « *relaveresses d'écuelles, les galopins de cuisine* ». Thierron, de Lommerange, boucher et cuisinier, veillera pendant cinq mois sur les menus de la garnison et tuera les « *chairs grosses et menues* », tandis que le receveur prend note des « *bois, chandoiles, ustensiles d'ostel fourni, nappes, touailles potz, pelles, escuelles d'étain, et cuivre* » et d'autres fournitures qu'il se fera rembourser par la suite.

Jean le Maréchal aura fort à faire pour ferrer « les nobles et gentilshommes » (sic) du baillage du 4 février au 24 mars puis de cette date au 19 avril.

Du dimanche 14 mars au 14, le seigneur de Wallengin, avec le comte Hermann de Linange, 140 chevaux et plusieurs piétons cantonnent à Briey où les troupes logent et dînent chez l'habitant. Puis ce sera le passage de Mgr le gouverneur de Pont-à-Mousson qui, avec 1200 hommes va prendre garnison à Moyeuve.

Briey connaîtra pendant toute cette période, une agitation intense, même de nuit, car c'est alors que les courriers vont porter leurs messages à Sancy, Longwy et Moyeuve.

L'offensive

Le 17 février, René II, fit envoyer par son héraut d'armes ses lettres de défiance à la cité : c'était sa déclaration de guerre. Aussitôt, des troupes lorraines s'étaient avancées jusqu'à Saint-Privat, puis étaient allées incendier plusieurs maisons à Sancy.

Peu après, une nouvelle attaque lorraine bloquait dans l'église d'Ancy environ 140 hommes, femmes et enfants, qui se défendirent courageusement, en espérant un secours qui ne vint pas ; la plupart des hommes furent passés au fil de l'épée, d'autres furent mis à rançon et l'un d'eux le plus vaillant, fut pendu pour l'exemple à un arbre sur la place de la fête. Les Lorrains, qui s'étaient montrés particulièrement cruels n'épargnèrent que les femmes et les enfants.

Cependant, Metz ayant reçu des renforts, René II demanda une trêve qui lui fut refusée. Encouragés, les messins allèrent « bouter le feu » à Norroy-le-Veneur, qui faisait partie de la prévôté de Briey et, le 5 mars, avec deux cents chevaux et quatre cent piétons, ils firent une expédition contre Rombas et Moyeuve., puis revinrent par Norroy où ils parachevèrent leurs incendies. Le 8, ils sont à Auboué où ils se heurtent à une centaine de lorrains, qui, inférieurs en nombre, se réfugièrent dans deux maisons ; les messins y mirent le feu : huit hommes furent brûlés vifs et trois furent tués et dix-sept emmenés prisonniers à Metz. Et, tandis que les ambassadeurs étaient à Metz pour des préliminaires de paix, les Lorrains saccageaient, Augny, Jouy, Marieulles, Fay et d'autres villages du Val de Metz, « *de laquelle chose, dit Philippe de Vigneulles, on fut très mal comptans, mais il n'y ait remède, c'est usance de guerre que de mal faire* ».

Tandis que les messins ordonnaient aux manants de la cité de remettre aux échevins leur lettre de créance sur ceux de Bar ou de Lorraine, ainsi que les bijoux, l'or et l'argent qu'ils pouvaient avoir d'eux en gage. René prenait de son côté des mesures similaires : les rentes que Briey servait aux bourgeois de Metz, Michel de Cunheim et Pierre Baudoche, Catherine, femme de feu Nicole d'Aix, Jean Chavresson, encore payées en 1488, sont suspendues dès 1489, sauf en ce qui concernait Philippe de Raigecourt qui, dès 1480, avait quitté Metz et s'était fait naturaliser Lorrain.

Et la guerre se poursuivait, avec des fortunes diverses : le 19 mars Gratien d'Aguerre envoie ses lettres de défiance à la cité et le 26, Louvigny, Sorbey, Pontoy, Courcelles, Villers, Laquenexy, Pange, Montoy et les Etangs sont en flammes, comme le seront deux jours plus tard Magny et Bellevue. Le 31, les Messins, qui avaient incendié Malancourt peu auparavant, puis Lachaussée, allèrent pillés les environs de Conflans, faute de pouvoir s'en prendre au château.

En avril, après l'échec de pourparlers engagés à Thionville, le château de Moulin, se rendait aux Lorrains, et les Messins accusèrent Jean Chaverson, le chatelain, de lâcheté, il est vrai qu'il devait songer à ses intérêts, et ne pas oublier ses rentes briotines. Les troupes duciales devaient gâcher leur victoire par des actes peu honorables, à Scy, ils s'emparèrent de deux pauvres paysannes, « *les dépouillèrent toute nue, et en cest estat les renvoiaient à Metz* ». Mais leurs avantages croissaient de jour en jour, le 8 avril, ils allèrent abattre le gibet de Metz, érigé hors des murs. René II quitte alors Moulin et installe son camp à Sainte-Ruffine, où Gratien d'Aguerre le rejoint le 19 avril. Dès lors, les messagers briotins vont faire la navette entre Briey et le camp ducal.

A Briey, on vient de reconstruire à neuf la grosse tour de la fontaine et des serpentines y sont amenées de Pont-à-Mousson, avec une caque de poudre pour provisions, et Jean Lallemand, le maréchal sera chargé de les installer.

Tandis que Jean de Baudricourt, au nom du roi de France, tentait une fois de plus d'amener une trêve, les faits de guerre se multipliaient ; les Messins s'enhardissaient à courir jusqu'à Xivry-Circourt, les Lorrains brûlaient les vignes de la côte de Saint-Quentin. Enfin une journée fut tenue à Saint-Arnould, entre le duc et la cité, tandis qu'un armistice était proclamé. Le 28 avril, René II, levait le siège de Metz.

Les hostilités n'en étaient pas terminées pour autant : le 7 mai, les Messins prenaient Rombas, où ils firent 70 prisonniers et dont ils rasèrent l'église, puis ils réussirent à mettre la main, à Bouxières, sur trois hommes qui portaient du duc, installé à Pont-à-Mousson, les impositions de guerre des trois prévôtés – sans doute Longwy, Sancy et Briey – et ils purent ramener à Metz un butin de mille florins d'or.

René II, après avoir donné congés aux mercenaires, avait réparti ses vassaux à Nomeny, Vivier, Prény, Conflans, Briey et Sancy. Les messins, devenus téméraires depuis que les forces lorraines semblaient amoindries allèrent alors brûler Ranguieux, ramenèrent de Neufchef une grande quantité de vaches et de brebis, pillèrent les alentours de Mars-la-Tour qu'ils finirent par incendier complètement le 26 mai.

Or, le même jour, 40 cavaliers et 80 piétons de la garnison de Briey, ayant poussé une pointe jusque sous les murs de Metz, se saisirent des troupeaux de vaches qui paissaient au Pontiffroy. Poursuivis par 120 cavaliers et 200 piétons messins, ils perdirent trois hommes qui furent faits prisonniers, mais ils se conduisirent de telle sorte dans le val de Metz, que, dans tous ces villages, il ne resta pas une maison intacte sur vingt.

La riposte messine ne tarda pas : le 7 juin, ils vinrent chevaucher autour de Briey « *et ramenaient grant quantité de vaches, de chièvres et de brebis* », sur quoi de nouvelles représailles lorraines s'exercèrent sur Argancy, Malroy et Olgy.

Le 11 juin, Brocard de Bourcette, qui était aux gages de Metz, accompagnés de 150 chevaux et de 300 piétons, courut du côté de Briey et Flévil et ramena près de 500 bêtes à cornes et 200 moutons, plus environ 40 chevaux de harnais. Les exploits du sire de Bourcette devaient se poursuivre longtemps encore, puisqu'il en est question autour de Longwy où, en compagnie de Henri de Raville, il commettait nombre de dégâts en 1492.

Les derniers combats de cette guerre stupide eurent lieu le 13 juin, près de Saint-Privat (du moins pour la prévôté de Briey). Enfin, grâce aux bons offices de l'archevêque de Trêves, les adversaires décidèrent, le 15, d'arrêter les combats et la paix fut signée le 27 juin 1490. Entre autres clauses, le traité stipulait que les prisonniers fait de part et d'autre seraient libérés, « en payant leur despans » : à la suite de quoi, le prévôt de Briey, relâcha Claude de Les, prisonnier au château, et Didier Xandrin, qui durent payer pour leur rançon, le dernier 20 sous, le premier 13 francs, sur lesquels le duc n'obtint que 16 sous. Gratien d'Aguerre n'ayant pas voulu donner davantage, étant donné que c'était lui qui avait pris Claude de Lessy.

Briey devait encore accueillir le bailli de Saint-Mihiel, Gérard d'Avillers, le seigneur de Cons et autres gentilshommes aux ordres du gouverneur de Pont-à-Mousson, venus effectuer le paiement des gages des compagnons du capitaine « Pellagien ». Les guerroyeurs, les chefs surtout, se partageaient le butin, selon la coutume, Gratien d'Aguerre, dès mars 1490, s'était vu octroyer, en récompense de ses services, les terres de Moineville, Valleroy, Bonvillers, Mairy et Serry, confisquées sur François Le Gournaix. Il ne les conservera pas longtemps : une nouvelle donation de janvier 1492 les attribuait à Gobert d'Apremont, seigneur de Buzancy. Quant à Gérard d'Avillers, il se retrouvait certainement l'un des plus riches seigneurs du temps, avec des fiefs dans près de cinquante villages. Il est vrai qu'un grand nombre d'entre eux, comme Moutiers, étaient en ruines : de Briey au val de Metz, dans les campagnes désolées, les paysans pleuraient misère, et personne ne songeait à s'apitoyer sur leur sort...

Robert DEHLINGER